

Transports. « Plus pratique » : les Français fidèles à leur voiture pour partir en vacances

Voiture, train, bus, avion... Parmi les moyens de transport à disposition, les Français sont encore nombreux à privilégier la voiture pour se rendre sur leur lieu de vacances. Liberté et flexibilité sont les principaux arguments des



Nombre de bagages illimités, flexibilité des horaires et des lieux...

La voiture reste le moyen de transport privilégié des vacances.

Photo Sipa/Franck Lodi

« Je pars en voiture, d'une part parce que j'adore conduire, et d'autre part parce que cela me permet de me déplacer facilement une fois sur place. J'aime découvrir la région que je visite, les villes et les villages aux alentours. La voiture me permet cette liberté. »

Sans surprise, comme Josiane, lectrice de Mulhouse, 71 % des Français ont choisi la voiture pour partir en vacances cet été, selon un sondage réalisé en mai par Opinion Way pour Point S (*). Derrière, l'avion stagne à 17 % tandis que le train baisse de trois points pour afficher 9 % d'intentions de départ.

Flexibilité, coût et liberté

Parmi ceux qui partent en vacances, 75 % des Français choisissent leur mode de transport pour des raisons pratiques, contre 43 % pour des raisons économiques, toujours selon le sondage. Frédéric, lecteur dans le Haut-Rhin, se félicite d'avoir investi dans un véhicule électrique : « Pratique et coût imbattable. » Daniel, lecteur de Montbéliard (Doubs), privilégie la voiture pour gagner du temps : « Pour certaines destinations dans ma région, il n'y a pas de TER ou alors il faut passer plus de quatre heures dans les transports, contre moitié moins de temps en voiture. Il y a sûrement des améliorations à faire de ce côté-là », pointe-t-il.

François Delétraz, président de la Fédération nationale des associations d'usagers des transports (Fnaut), est, lui aussi, de cet avis. « Pour qu'il y ait un report modal des utilisateurs de la voiture

vers le train, il faut remplir trois critères importants : l'offre, la facilité d'usage et le prix. Or, aujourd'hui, il n'y a plus assez d'offres, que ce soit en TGV, TER ou en Intercités. Des lignes comme Paris-Bordeaux, Paris-Marseille, Paris-Montpellier sont saturées pour ne parler que des TGV », déplore-t-il. Sollicitée, la SNCF affirme que « chaque année, de plus en plus de places sont proposées. Cet été, 400 000 places de plus ont été mises en circulation par rapport à l'été dernier sur les TGV ».

Un service ferroviaire manquant de souplesse

Autre point noir du transport ferroviaire français : le manque de flexibilité et l'environnement complexe autour du billet de train. La réservation obligatoire pour les TGV, le changement ou l'annulation d'un billet de TGV facturé 19 euros, l'impossibilité de changer de nom sur un billet, une profusion de plateformes et sites internet (SNCF Connect, Ouigo, SNCF Voyageurs, etc.), tout cela complexifie le parcours client. À cela s'ajoute également l'accès aux gares : la difficulté de stationnement représente un gros frein pour les utilisateurs.

Le prix est également pointé du doigt par les Français. Selon une étude menée en avril par la Fnaut (**), 53% des Français placent ce critère dans le top 5 des critères les plus importants lorsqu'ils considèrent un mode de transport, mais seulement 34 % sont d'accord pour dire que le train est un mode de transport bon marché. Alors certains, comme Maxime, 31 ans, voyageant depuis la banlieue nancéienne, « privilégie le bus ou le covoiturage pour des questions financières. »

Sur la question des prix, la SNCF tient à rappeler que « l'activité TGV est financée sur fonds propres. SNCF Voyageurs ne fixe pas les prix au hasard. Les prix en seconde classe sont homologués par l'État. La SNCF utilise le principe du *yield management*, mis en place il y a près de 30 ans pour développer les voyages en TGV et proposer des prix accessibles, maximiser le trafic et optimiser le remplissage de ses trains ». Pour voyager au meilleur prix, elle conseille d'anticiper au maximum, de « décaler son voyage de quelques heures, voire d'une journée, les prix peuvent être plus attractifs » et de se tourner vers la carte avantage et les trains Ouigo pour bénéficier de petits prix.

La voiture, plus adaptée pour une famille

Enfin, le train n'est pas adapté à toutes les situations, comme le fait remarquer Florent, depuis Lyon : « Avec trois jeunes enfants (un garçon de trois ans et demi et des jumelles de trois mois), la voiture reste le moyen le plus économique et pratique. Entre tout le matériel pour les enfants et la plage ainsi que les bagages nécessaires pour une semaine, prendre le train ou l'avion serait très compliqué. Ajoutez à ça la flexibilité des horaires de voyage et la mobilité sur place, le choix est évident. »

Pourtant, selon François Delétraz, « il y a un gros potentiel de report modal des utilisateurs de voitures sur le train concernant les trajets de 300 à 500 kilomètres. « Aujourd’hui, 80 % de ces trajets sont effectués en voiture », soulève-t-il. L’axe d’amélioration du côté des transporteurs ferroviaires est donc très important. « Tout n’est pas parfait et nous sommes attachés à nous améliorer et à continuer de nous simplifier », reconnaît la SNCF, martelant tout de même que « les Français sont de plus en plus nombreux à préférer le train ». Un paradoxe entre une société préoccupée par les enjeux écologiques et les comportements du quotidien. Car la voiture, pour partir en vacances mais aussi dans la vie de tous les jours, est toujours largement plébiscitée par les Français. Et elle est toujours aussi polluante.

(*) Enquête réalisée par Opinion Way auprès d’un échantillon de 1 033 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, les 29 et 30 mai 2024.

(**) Interrogation de 2 003 individus représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus. Étude réalisée en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Interview) via panel. La représentativité de l’échantillon a été assurée par la méthode des quotas suivi d’un redressement sur le sexe, l’âge, la profession, la région et la catégorie d’agglomération. Terrain réalisé du 3 au 16 avril 2024.

0 commentaire [Commenter cet article](#)

par Audrey Vermorel

